

Problématiques générales du thème

La fascination des sociétés contemporaines pour leur passé, lisible dans l'extension de la patrimonialisation de ses vestiges, est sans doute liée à l'accélération des mutations qu'elles connaissent. Elle s'exprime dans **la place que le patrimoine et les mémoires prennent dans l'espace public**. Cette place **témoigne du « présentisme »** que François Hartog pense lire dans l'abandon de la conception d'un passé éclairant l'avenir au profit de son instrumentalisation notamment au service des émotions du présent. Pour des élèves de terminale qui sont destinés à l'enseignement supérieur et qui suivent parallèlement un enseignement de philosophie, **l'étude du regard de l'historien sur le patrimoine et les mémoires est l'occasion d'une fructueuse réflexion sur l'apport de la démarche historique à la construction de l'esprit critique**.

Les processus de patrimonialisation et de mémorialisation sont parents. Ils consistent dans l'attribution d'une valeur contemporaine à une sélection de traces matérielles ou immatérielles du passé : monuments, objets, pratiques culturelles, souvenirs... Cette valeur est attribuée dans le cadre d'un jeu d'échelles qui part de l'individu (la mémoire personnelle et familiale, les objets et rites du passé de chacun) pour atteindre l'humanité entière (patrimoine mondial ; mémoire des grands faits, notamment criminels), en passant par toutes les échelles des groupes constitués autour d'une identité ou d'un projet (groupes des héritiers d'un passé, groupes ethniques, groupes politiques, groupes nationaux...). Cette attribution a ceci de commun avec l'histoire qu'elle construit des récits. Lorsque l'un de ces récits est porté par un groupe suffisamment puissant et légitime aux yeux de l'opinion publique, il devient interpellateur sous la forme du « devoir de conservation » et du « devoir de mémoire ». Son objet peut alors devenir institutionnel (inscription au patrimoine, entrée d'une mémoire à l'école, inscription au grand livre des célébrations nationales...). Cette double nature de témoin et de récit du passé entretient la confusion avec l'histoire, elle-même récit du passé, mais récit élaboré sur d'autres fondements que les mémoires et avec d'autres finalités que la conservation patrimoniale. Pour reprendre et étendre une distinction de Pierre Nora, **mémoires et patrimoine relèvent fondamentalement de la subjectivité**, c'est-à-dire de leur détermination par les sujets qui les conçoivent. **La démarche de l'historien, quant à elle, est déterminée par une volonté d'objectivité** et elle relève d'un **processus de vérité**, même si celle-ci est contingente et provisoire, relative aux sources, aux temps et à la posture de l'historien. Comme telle, elle contient la possibilité de son évolution, voire de sa réfutation. C'est à cette condition qu'elle est scientifique.

Si le **patrimoine**, sujet moins polémique que celui des **mémoires**, n'a pas eu l'honneur de la même réflexion épistémologique, l'un et l'autre **sont rattachés aux groupes qui les élaborent ou les reconnaissent**. Une mémoire sert les intérêts, matériels ou symboliques d'un groupe, étant entendu que ces intérêts peuvent être tout à fait légitimes, comme le sont ceux des victimes des grands crimes du passé. Un patrimoine est toujours celui de quelqu'un, individu ou groupe social qui le pourvoit d'une valeur. Rome et Jérusalem n'ont « un » patrimoine que si l'on prend ces trois villes pour des êtres historiques, mais ce sont plutôt *des patrimoines* que ces trois villes majeures présentent à l'analyse de l'historien.

Une société démocratique ne peut pas en rester à un rapport simplement patrimonial et mémoriel à son passé. Elle se doit de le regarder en face. Et pour cela, le travail de l'historien lui est indispensable.

Pour aller plus loin sur l'ensemble du thème

- Hartog François, Régimes d'historicité – Présentisme et expériences du temps, Seuil 2003.
- Nora Pierre, (dir.), Les Lieux de mémoire ; tome 1 : La République ; tome 2 : La Nation ; tome 3 : Les France ; GALLIMARD, Paris, 1984, 1986, 1992.
- Limouzin Jacques, (dir.) Regards sur le patrimoine, collection Questions Ouvertes, CRDP de Montpellier, 2008.

Question - Les mémoires : lecture historique

Question	Mise en œuvre
Les mémoires : lecture historique	Une étude au choix parmi les deux suivantes : <ul style="list-style-type: none">• l'historien et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France ;• l'historien et les mémoires de la guerre d'Algérie.

(BOEN spécial n° 8 du 13 octobre 2011)

« Les mémoires : lecture historique » est l'une des deux questions à traiter dans le cadre de la première partie du programme intitulée « Le rapport des sociétés à leur passé ». Le professeur peut donc construire son projet sur la base de 4 à 5 heures.

L'étude prévue pour la mise en œuvre de cette question peut faire l'objet d'une composition ou d'une étude critique d'un ou deux document(s) pour l'épreuve du baccalauréat.

Problématiques

Les deux questions des mémoires de la Seconde Guerre mondiale et de la guerre d'Algérie partagent un certain nombre de points communs. Elles concernent **des périodes de conflits qui ont des enjeux et une résonance tels qu'ils rompent l'unité de la nation** et divisent si profondément les forces sociales et les forces politiques qu'elles débouchent sur **des affrontements qui tiennent de la guerre civile**. Ces affrontements, les prises de position et les actes de chacun ont des incidences et une dimension éthique si considérables qu'ils induisent la construction des mémoires des différents groupes autour de l'énoncé de jugements moraux particulièrement tranchés.

Certes avec le décalage dans le temps des deux conflits, **les rythmes d'apparition des différentes mémoires** sur la scène publique ne sont pas sans un certain parallélisme que soulignent leurs historiens : occultation destinée à la restauration de la paix civile au sortir des conflits, « travail de mémoire » des groupes insatisfaits ; réception plus ou moins large et non sans conflits des mémoires ainsi révélées, jusqu'à leur acceptation officielle (exemple : les excuses du président de la République pour la participation de l'Etat français à la persécution des Juifs).

Le travail des historiens est en fait parallèle à ce « travail de mémoire ». Il s'en nourrit et s'en distingue par **la mise à distance des mémoires et par leur historicisation**. Ainsi, l'historiographie des conflits et de leurs mémoires passe par les mêmes phases :

- d'abord l'histoire des conflits eux-mêmes avec affinement progressif de la recherche qui met en lumière des faits d'abord occultés, y compris dans le travail des historiens ;
- ensuite la dénonciation du processus d'occultation et la mise en lumière de ses enjeux dont les apports peuvent être repris dans le débat public ;
- enfin, dans les contributions les plus récentes, la prise de distance avec les excès du débat public.

La question des mémoires de la Seconde Guerre mondiale est désormais de plus en plus dans l'histoire et, tout en conservant d'immenses enjeux politiques et éthiques, elle **se libère des enjeux liés aux acteurs survivants** et politiquement actifs. Il n'en est pas encore de même pour

la question des mémoires de la guerre d'Algérie, encore très proche et brûlante et dont l'histoire n'est pas également libérée de ses enjeux nationalistes et politiques des deux côtés de la Méditerranée.

Les interrogations suivantes peuvent servir de fils directeurs :

- En quoi le contexte d'élaboration des mémoires étudiées les a-t-il déterminées (construction des mémoires) ?
- Quelles mémoires de ces conflits peuvent être identifiées au sein de la société française (multiplicité des mémoires) ?
- Comment, dans quels rythmes et dans quelles perspectives les historiens ont-ils fait de ces mémoires des objets d'histoire (historicisation des mémoires) ?

Supports d'étude

Le programme de la classe terminale propose le **choix entre deux supports d'étude**.

1. L'historien et les mémoires de la seconde guerre mondiale

Les effets du contexte sur l'élaboration des mémoires de la seconde Guerre mondiale en France

Les **mémoires** de la Seconde Guerre mondiale sont **surdéterminées par le traumatisme considérable** qui en a résulté pour la population française. La défaite totale de 1940, perçue plus ou moins comme honteuse, l'armistice, la collaboration, la guerre civile, les persécutions de nombreuses victimes politiques ou raciales ont fait douter le pays de lui-même et de sa capacité morale à affronter son destin. Ni l'action de la France libre et de la Résistance, ni la victoire, obtenue grâce à des alliés infiniment plus puissants, ni l'épuration à la fois douteuse dans la violence des premières semaines et partielle dans les mois et années qui suivirent n'ont suffi à laver cette blessure pour les générations qui avaient vécu directement la guerre ou pour celles dont les récits familiaux en faisaient une vivante expérience.

Quelles mémoires ?

C'est **la nécessité de panser ces blessures** qui a déterminé la construction des premières mémoires.

Celle de l'héroïsation nationale de la France libre, de la Résistance et de la Déportation qui fut construite au travers des récits des combats et des sacrifices ; celle, d'abord oubliée (l'oubli est tout autant la caractéristique des mémoires que le souvenir) des victimes du génocide confrontées à la fois au caractère d'abord inexprimable de leurs souffrances et à la volonté d'occultation du rôle joué par certains Français dans le crime ; celle des prisonniers de guerre ou des anciens du STO ; celles des « Malgré-nous » Alsaciens et Lorrains...

Sans doute importe-t-il aussi de ne pas croire que « les mémoires de la Seconde Guerre mondiale » se limitent à celles qui occupèrent la scène publique parce que les souffrances ou la place dans le combat de ceux qui les portaient rendaient leur expression évidemment légitime. D'autres ont existé, plus ou moins souterrainement, comme celle des individus et des groupes qui restèrent des partisans de Vichy ou qui, dès l'immédiat après-guerre, voulurent excuser leur conduite passée en la noyant dans une indignité attribuée à presque toute la population.

Quel travail des historiens sur ces mémoires ?

Face à ce riche et complexe matériau, le travail des historiens doit être bien distingué de celui des acteurs des mémoires, quelles que soient l'intérêt de leur apports, comme Marcel Ophüls, in *Le Chagrin et la pitié*, Claude Lanzmann, in *Shoah*. L'historien conduit au moins deux réflexions :

D'abord, il examine chacune de ces mémoires. Il en relève les oublis, il en met en évidence le discours et le projet, il en valide ou invalide les éléments par ce qui constitue la démarche critique historique c'est à dire la confrontation des discours aux faits que la recherche peut établir. C'est, par exemple, la contribution de Robert Paxton dans la révélation du rôle actif de Vichy dans la persécution des Juifs.

Ensuite, il examine la place même que ces mémoires prennent dans l'opinion publique et dans les discours des acteurs, tous les acteurs : politiques, intellectuels, artistes, leaders de groupes d'intérêt... Il explique pourquoi telle ou telle mémoire est sur le devant de la scène publique, avec tel ou tel discours et à tel moment. Il cherche quel rôle joue tel pouvoir ou tel groupe d'intérêt dans la construction des faits mémoriels, leur valorisation ou leur dépréciation ce sont, par exemple, les contributions de Henry Rousso (le « passé qui ne passe pas »), ou de Pierre Laborie (« le chagrin et le venin »).

Pour le professeur, l'enjeu est de se dégager du jeu des pouvoirs, des groupes d'intérêt et des tendances qui, comme l'hypermnésie, agissent sur la construction des mémoires. C'est l'un des sujets sur lequel il pourrait être le plus sensible à l'influence de vulgates construites par un discours médiatique qui est rarement de l'histoire, mais plus souvent un nouvel avatar de mémoire. Après un immédiat après-guerre dans lequel les historiens étaient confrontés à la force paralysante du désir de rédemption nationale dans l'héroïsation d'un peuple presque entier de résistants, après les années du « chagrin et de la pitié » pendant laquelle leurs propres recherches ont fait entrer les mémoires dans l'histoire mais ont été reprises sans nuances dans une vulgate méprisante pour les générations qui vécurent le conflit, le temps est venu d'une approche historique et non mémorielle. En tant que telle, cette approche plus fine et équilibrée n'omet pas dans son récit l'exemplarité des sacrifices de la résistance active et organisée. Elle ne cache ni les défaillances ni les complicités criminelles. Mais elle n'a pas la légèreté d'indifférencier les comportements en renvoyant tout un peuple du passé à une indignité générale.

2. L'historien et les mémoires de la guerre d'Algérie.

La guerre d'Algérie et les mémoires qui lui sont liées constituent aujourd'hui une question plus vive encore que celle de la Seconde Guerre mondiale, par ses implications dramatiques et par son impact sur la manière dont les Français pouvaient penser leur pays.

Le contexte de l'élaboration des mémoires de la guerre d'Algérie

La construction des mémoires la guerre d'Algérie a été en partie déterminée par un contexte fortement problématique.

En premier lieu celui d'une frustration nationale, celle de la découverte progressive, après les défaites de 1940, de Dien Bien Phu et les Accords d'Evian, de la radicale perte de puissance et de pouvoir du pays dans un monde nouveau.

En second lieu celui d'une violence d'une mettant en cause les valeurs mêmes de la République. Face aux exactions délibérées de l'insurrection et à la forme terroriste de certaines de ces actions, l'indifférenciation de la répression et la banalisation de la torture posent aux mémoires qui se construisent le problème éthique des buts et des moyens de la guerre.

En troisième lieu, dans le contexte de guerre froide qui divise profondément les forces politiques soumises à des obédiences contradictoires, les légitimités justificatrices de l'action publique s'affrontent. Elles fracturent l'opinion et opposent vivement les engagements de chacun dont le souvenir va servir de matériau aux mémoires militantes (principe d'intérêt national contre principe d'autodétermination des peuples ; défense des intérêts des Français d'Algérie contre reconnaissance des droits des Algériens à choisir leur destin).

Enfin, ces affrontements débouchant sur la chute du régime, la rébellion d'une partie de l'armée et la tragique aventure du terrorisme de l'OAS, le pouvoir gaulliste, qui s'installe sur ces ruines et qui fait le choix de la *realpolitik* avec les Accords d'Evian, organise le dépassement du conflit dans l'oubli officiel : loi d'amnistie, silence sur les événements les plus troubles ou les plus scandaleux au regard de l'éthique républicaine comme ceux du 17 octobre 1961.

De l'autre côté de la Méditerranée, le FLN construit sa légitimité sur le caractère fondateur du conflit de libération nationale, notamment au moyen d'une instrumentalisation parallèle de la mémoire : héroïsation de la lutte et de ses acteurs (en prenant soin d'exclure du panthéon officiel ceux qui sont politiquement évincés comme Mohammed Boudiaf) ; oubli ou minoration des épisodes troubles ou scandaleux de cette lutte (violences envers les civils français pendant la guerre ou à son terme –ex : massacres d'Oran– ; élimination des messalistes par l'assassinat ; massacre des harkis ; occultation de la présence berbère derrière la mise en exergue de l'arabité du pays). Sur ces fondements, l'installation de la dictature après le coup d'Etat de Houari Boumediene en 1965, puis la réaction du régime à la contestation des jeunes d'abord et des

islamistes ensuite, ne permettent guère à l'historiographie nationale de dépasser l'illustration d'un grand mythe fondateur, dont la vision nationaliste, dénonciatrice et uniquement héroïque de la guerre ne trouve guère de nuances.

Les avatars des mémoires de la guerre d'Algérie et leurs évolutions sont rendus plus aisés dans le contexte démocratique français. Là, le « travail de mémoire » d'une part et le travail des historiens d'autre part, sont certes confrontés aux prudences des pouvoirs successifs et au jeu des différents groupes de pression des politiques, des médias, ou des groupes d'intérêt dont les révélations sont souvent autant de stratégies (exemple : l'affaire Aussarresse). Mais, si l'épisode récent et polémique de l'intervention du politique sur le jugement à porter sur la colonisation témoigne des contraintes qui peuvent toujours peser sur la démarche historique, les historiens n'en gardent pas moins la possibilité de construire une réponse historique aux récits mémoriels.

Quelles mémoires ?

Les mémoires concurrentes dans les récits du conflit n'en sont pas moins nombreuses. Les héritiers des factions les plus nationalistes et de l'OAS sont présents dans certains mouvements politiques. Les rapatriés d'Algérie et leurs descendants, comme les harkis réfugiés en France et leurs descendants, cumulent une mémoire du pays perdu, une mémoire des violences du conflit et une mémoire douloureuse de leur accueil en France après la guerre. Les cadres militaires engagés dans la lutte contre l'insurrection (et dans ses formes les plus contestées ou les plus radicales) ont une mémoire aux prises avec les contradictions éthiques d'une situation de guerre et avec un malaise, induit tant par les revirements politiques qui ont déterminés l'issue du conflit que par l'abandon de ceux des Algériens qui avaient liés leur sort à la France (harkis). Les militaires du contingent et les associations d'anciens combattants cumulent une mémoire de la contrainte subie à faire une guerre qu'ils n'avaient pas choisie et une mémoire de leur participation à une répression dont certains aspects blessent leur sens moral. Les groupes engagés dans la lutte anticoloniale et leurs héritiers idéologiques ont aussi leur mémoire qui valorise à leurs propres yeux la pertinence de leur combat et l'honneur particulier que l'on trouve dans l'engagement éthique lorsqu'il est à contre-courant des comportements majoritaires et lorsqu'il achève son aventure dans le sens de l'histoire. Enfin, la présence en France d'une population d'origine algérienne relativement nombreuse, qu'elle soit française ou étrangère, installe dans l'espace public et scolaire une mémoire de la guerre qui puise aux sources de la mémoire officielle de l'autre rive de la Méditerranée et de ses mémoires sociales dont quelques caractères ont été décrits ci-dessus. Ces mémoires, si différentes, entrent en conflit sur des questions brûlantes : la colonisation, la violence, la torture, l'injustice du sort fait à tel ou tel, le bien-fondé des actes de chacun.

Quelle historicisation ?

La volonté de distanciation des historiens n'est donc pas aisée et elle n'a pas été sans polémiques. Elle repose sur les mêmes principes que pour les mémoires de la Seconde Guerre mondiale. D'une part établir et mettre en lumière des faits occultés (ex : les violences ; la question de la torture et de son rôle dans la guerre d'Algérie étudiée par Raphaëlle Branche) et les comprendre en relation avec les contextes qui les ont produits, d'autre part répondre aux oublis des mémoires débouchant sur la découverte de la complexité des situations du passé (la « gangrène et l'oubli » de B. Stora). C'est ainsi que leur travail contribue aux évolutions vers une approche plus distanciée du conflit, comme en témoigne celle de l'historiographie, par exemple au travers des jugements successifs qu'un même auteur comme B. Stora porte sur ces mémoires (Cf. sitographie).

Pièges à éviter dans la mise en œuvre

- Réifier et déifier la Mémoire, alors que seules existent des mémoires.
- Confondre la démarche historique avec un « devoir de mémoire ».
- Aligner le raisonnement historique sur les discours et les projets d'un groupe particulier et de sa mémoire, c'est à dire confondre une mémoire avec l'histoire.
- Confondre le débat historiographique avec un débat éthique ou moral produisant la stigmatisation sans nuance de tels ou tels acteurs.
- Produire un discours sans nuance de stigmatisation des mémoires sans voir le rôle qu'elles jouent comme matériaux, sources pour l'historien et comme facteur d'intégration des sociétés.

Histoire des arts

Le cinéma est le grand art des mémoires : il en a les vertus et les vices. Il **ne renseigne guère sur son sujet déclaré, mais bien plus sur le discours qui est tenu par ses auteurs sur ce sujet**, et tout autant lorsqu'il prend la forme documentaire. Comme tel, il constitue une remarquable source pour identifier les mémoires et parcourir un itinéraire de leur histoire.

Ainsi, et **pour les mémoires de la Seconde Guerre mondiale**, *la Bataille du rail* (René Clément, 1946), film de commande qui correspond à la période d'héroïsation de la Résistance ; *Nuits et brouillards* (Alain Resnais, 1955) qui participe à la construction de la mémoire publique de la déportation en limitant son récit à celle des résistants et des politiques ; *le Chagrin et la pitié* (Marcel Ophüls, 1969), déconstructeur de l'héroïsation et reçu, contre le projet de son auteur, comme révélateur de l'indignité générale de la population française devant l'occupation ; *Shoah* (Claude Lanzmann, 1985) qui témoigne de et concourt à l'arrivée sur la scène publique de la mémoire de la persécution des Juifs et du génocide. La filmographie est très large et bien d'autres œuvres peuvent servir de support à une réflexion historique sur leur place dans l'évolution des mémoires : *Paris brûle-t-il ?* (René Clément, 1966) ; *l'armée des ombres* (Jean-Pierre Melville, 1969) d'après le roman de Joseph Kessel (1943) ; *Lacombe Lucien* (Louis Male, 1974) ; *Monsieur Batignole* (Gérard Jugnot, 2002) ; *un Village français* (Lucien Tribot, 2009, série télévisée).

Le cinéma qui concerne **la guerre d'Algérie et ses mémoires** correspond à des engagements militants contre la guerre coloniale et ses violences qui sont plus univoques. Du côté du cinéma français, dont les avatars de sa diffusion font partie de l'analyse historique à mener, *la bataille d'Alger* (Gilles Pontecorvo, 1966), *R.A.S* (Yves Boisset, 1973), *Avoir vingt ans dans les Aurès* (René Vautier, 1972) ou *La question* (Laurent Heynemann, 1977) sont des œuvres de conviction qui contribuent autant à construire des mémoires critiques de la guerre qu'ils n'en témoignent. Mais il existe aussi un cinéma qui témoigne d'autres mémoires : *le Coup de sirocco* (Alexandre Arcady, 1979) ; *l'Honneur d'un capitaine* (Pierre Schoendorffer, 1982). Comme pour le cinéma lié aux mémoires de la Seconde Guerre mondiale, les œuvres les plus contemporaines témoignent d'une perception de la complexité que permet la distance croissante avec les événements : *l'Ennemi intime* (Florent Emilio Siri, 2007). Du côté du cinéma algérien, on retiendra notamment le film de Mohammed Lakhdar-Hamina *le Vent des Aurès* (1966) qui met en scène une mémoire algérienne civile de la guerre, tandis que *Chroniques des années de braise* du même auteur (1975) présente l'intérêt historique d'introduire aux mémoires algériennes qui convoquent les souvenirs des années qui précèdent le conflit et qui le replace dans une histoire plus longue.

Pour aller plus loin

- Paxton Robert, *La France de Vichy*, Paris, Seuil, 1973
- Rousso Henry, Connan Eric, *Vichy, un passé qui ne passe pas*, Fayard, 1994. Réédition augmentée, Coll. Folio, Gallimard, 1996
- Douzou Laurent *La Résistance française, une histoire périlleuse*, Seuil, 2005
- Laborie Pierre, *Le chagrin et le venin, La France sous l'Occupation, mémoire et idées reçues*, Bayard, 2011.
- Stora Benjamin, *La gangrène et l'oubli*, La Découverte poche, 2005
- Harbi Mohammed , Stora Benjamin , *La guerre d'Algérie, 1954-2004 La fin de l'amnésie*, Robert Laffont, 2004
- Hureau Joëlle, *La mémoire des Pieds-Noirs*, Coll. Tempus, PERRIN, 2010.
- Pervillé Guy, *Pour une histoire de la guerre d'Algérie*, Picard, 2002. (Voir notamment le chapitre 6, « De la mémoire à l'histoire ».)

Une succession d'articles de Benjamin Stora, de 1992 à 2011, sur le site de l'université Paris 13.

- <http://www.univ-paris13.fr/benjaminstora/articlesrecents/72-ete-1962-oran-ville-dapocalypse>
- <http://www.univ-paris13.fr/benjaminstora/articlesrecents/153-guerre-dalgerie-le-douloureux-heritage-in-la-nouvelle-republique-novembre-2005->
- <http://www.univ-paris13.fr/benjaminstora/articlesrecents/89-je-sens-le-developpement-dune-forme-de-communautarisme-memorial-in-lhumanite-le-26-juillet-2006>
- http://www.univ-paris13.fr/benjaminstora/images/stories/PDF/france-algerie_la_guerre_des_memoires-_lhistoire-sep_2010-A.pdf
- <http://www.univ-paris13.fr/benjaminstora/articlesrecents/269-guerre-dalgerie-entre-enfermement-et-refus-du-deuil-par-benjamin-stora-intervention-au-colloque-l-langage-violence-r-organise-par-lassociation-primo-levi-17-juin-2011->

Parmi les articles de Guy Pervillé :

- http://guy.perville.free.fr/spip/article.php3?id_article=17
- http://guy.perville.free.fr/spip/article.php3?id_article=258
- http://guy.perville.free.fr/spip/article.php3?id_article=231